

Atelier D – clubs sportifs, centre d'accueil classes environnement
Synthèse des débats

Matin : L'action

- **ASSOCIATION MORVANDELLE DU CROUX – ST LEGER SOUS BEUVRAY**
Matthieu CLEMENT, animateur nature et Jérôme DUVAL, directeur

Présentation de la structure

Le Croux se situe à côté de Saint Léger sous Beuvray. C'est un centre d'accueil pour enfants en classe découverte et séjours vacances.

Le Croux a été créé en 1983 sous le statut d'association loi 1901. C'est un lieu privilégié pour la découverte de l'environnement en complément de l'activité initiale qui est la pratique équestre (80 à 100 poneys).

La capacité d'accueil est de 50 enfants en classe découverte et 70 personnes en séjours vacances.

Le week end, le Croux accueille également des comités d'entreprises et des familles en gîte de séjour.

Le Croux fonctionne avec 11 salariés et le bureau de l'association. En saison estivale, l'équipe est renforcée par une trentaine de personnes sur toute la durée.

Historique de la démarche Ecosffere

Chantal JOUBERT-SAMSOEN qui est l'initiatrice du Centre du Croux, de par sa sensibilité environnementale, avait un projet d'éco centre. Après avoir envoyé son projet à différentes structures, elle fut mise en contact avec C. COUDURIER.

En automne 2005, le Croux est entré dans la démarche Ecosffere.

En janvier 2006, le projet a démarré avec un état des lieux de la structure.

En mars 2006, le premier comité de pilotage a été organisé.

En avril 2007, la structure est labellisée en phase 1.

Action : Mise en place de la gestion des déchets

Actions techniques :

- état de lieux de la gestion des déchets en interne (remue méninges et prise en compte du diagnostic environnemental réalisé par un bureau d'étude au cours de la phase diagnostic du projet)
- installation d'un PAV à proximité du site (en collaboration avec la communauté de communes)
- installation de poubelles de tri sélectif (achat de 5 poubelles de tri)

Le tri n'est pas encore parfaitement réalisé dans les gîtes. Un effort sera à faire au niveau des volumes et de la signalétique.

Actions pédagogiques :

- réalisation de la charte éco citoyenne avec les enfants en début de séjour
- apprentissage du tri des déchets par le jeu (jeu rallye et évacuation des déchets au PAV avec l'aide d'un âne bâté)

- deux poubelles sont installées à la cantine

L'activité pédagogique est beaucoup plus efficace pour les enfants que les affichages, qu'ils ne lisent pas.

Questions

A qui appartiennent les locaux ?

Les locaux appartiennent à la famille JOUBERT-SAMSOEN qui les loue à l'association.

Comment évaluez-vous les résultats du tri des déchets ? Pesée ?

Pour le moment, il n'y a pas de réelle évaluation.

L'université de Bourgogne propose de réfléchir avec un laboratoire de recherche sur cette thématique.

Quelles sont les autres thématiques abordées ?

Les deux thèmes prioritaires choisis sont les déchets et la biodiversité. Du fait de l'organisation interne, cela permet que tout le personnel participe aux actions.

L'équipe a-t-elle toujours adhéré à la démarche ?

Il n'y a jamais vraiment eu de problème de principe mais plutôt des soucis techniques par les changements d'habitude que la démarche a engendré.

▪ BASE ACTIVITAL DES SETTONS – MONSUAUCHE LES SETTONS.

Julien GATEAU, chargé de mission environnement

Présentation de la structure

ACTIVITAL est une association loi 1901. Elle a été créée sous l'impulsion du CG58 dans le but de gérer trois bases nautiques d'activité de pleine nature (nautisme et découverte/sensibilisation à l'environnement).

Le public cible est le public scolaire ainsi que les centres sociaux.

Le but de l'association est de favoriser la pratique des sports par le jeune public.

Les trois bases sont :

- la base de Baye : fort potentiel ornithologique et ZNIEFF
- la base de Chaumeçon : lac artificiel encaissé avec activité extrême (rafting, canoë, ...)
- la base des Settons : lac créé pour le flottage du bois et pour la régulation des crues de la Seine

La base des Settons se situe sur le Parc naturel régional du Morvan.

Elle possède 60 places en chambres individuelles et 7 chalets de 4 personnes.

Historique de la démarche Ecosffere

A l'origine, la base des Settons avait un projet initiateur d'éco base, c'est-à-dire être un lieu exemplaire et sensible à l'environnement.

La base des Settons est pour le moment la seule inscrite dans la démarche ECOSFFERE.

2005 : entrée dans la démarche en tant que club sportif mais l'association considère davantage la base comme un centre d'accueil du public.

Action : Mise en place d'un point d'apport volontaire

Actions techniques :

- diagnostic et investigation des différents postes de la base
- choix de trois thèmes prioritaires : eau (thème principal de la base), déchets et biodiversité

Le diagnostic a révélé la difficulté due à l'éloignement du PAV et à l'ouverture trop petite de ce dernier, non adaptée aux quantités de déchets de la base.

L'idée était de rapprocher le PAV pour :

- diminuer le nombre de déplacements polluants en voiture
- faciliter le tri par les trois professionnels du tourisme (situés à proximité)
- sensibiliser le public à faire le tri directement

Un travail a été entrepris avec la communauté de communes afin de trouver la solution la plus satisfaisante. Les propositions de la base ACTIVITAL étaient les suivantes :

- déplacer les PAV à proximité des trois professionnels du tourisme
- changer la nature des PAV (plus de verre)
- réaliser une convention tri partite (com com et autres professionnels du tourisme)
- mettre en place une intégration paysagère du PAV

Au final, la concertation n'a pas été étendue aux autres prestataires par volonté de la communauté de communes, un conteneur verre a été acheté et posé à proximité de la base ACTIVITAL, un habillage bois a été choisi pour l'intégration paysagère.

La solution trouvée est bonne mais pas complètement satisfaisante pour la base ACTIVITAL qui regrette la non concertation avec les autres prestataires touristiques. De plus, seul le conteneur de verre a été posé mais cela se justifie car la demande a été faite en cours d'année et que le budget n'avait pas prévu le rachat supplémentaire de conteneur. Il faudra alors prévoir pour 2008.

La demande a été facilitée par :

- la reconnaissance de la base ACTIVITAL comme acteur du territoire
- les bonnes relations entretenues entre ACTIVITAL et la communauté de communes
- la communication de la démarche réalisée par la base ACTIVITAL
- l'élargissement du comité de pilotage

Actions pédagogiques :

- réalisation d'un livret d'accueil ludique
- utilisation du PAV pendant les animations
- sensibilisation au tri durant les événements sportifs organisés sur la base

Questions

Allez vous poursuivre l'action pour obtenir d'autres PAV ?

Oui, l'idée est désormais de prévoir l'achat de nouveaux conteneurs en 2008 car la communauté de communes est d'accord sur le principe.

Où sont traités les déchets ?

Les déchets du canton vont à l'enfouissement.

Avez-vous une réflexion amont sur la diminution des déchets ?

Oui, une politique d'achat éco responsable est en cours.

Avez-vous réalisé une évaluation économique de l'action ?

Pas pour le moment.

Après midi : La mobilisation

▪ **ASSOCIATION MORVANDELLE DU CROUX – ST LEGER SOUS BEUVRAY**

Matthieu CLEMENT, animateur nature et Jérôme DUVAL, directeur

Présentation de la structure

Les activités nature existent depuis le début au centre du Croux. Depuis 2005, le Croux est rentré dans la démarche Ecosffere. C'est Chantal JOUBERT SAMSOEN, précédente directrice, qui est le pilier fondateur de l'engagement dans cette démarche.

Janvier 2006 : démarrage du projet

Novembre 2007 : premier comité de pilotage

Les comités de pilotage sont organisés en début et fin d'année du fait de la saison estivale toujours très remplie.

Etapas de la mobilisation

Pour l'équipe principale :

- remue méninges de l'équipe : tous les salariés ont été invités à faire l'état des lieux de leurs activités respectives
- comité de pilotage : tous les salariés participent au comité de pilotage et ensuite travaillent en groupes selon les thématiques
- démarche participative de l'ensemble des salariés

Objectifs :

- prendre conscience des enjeux environnementaux
- rendre autonome les salariés
- apprendre à faire des choix
- participer aux formations

Pour les salariés vacataires (20 vacataires soit 30 personnes différentes sur toute la saison) :

- recrutement d'animateurs ayant des notions et/ou des convictions environnementales
- organisation d'une réunion de présentation en début des séjours
- participation des animateurs au programme environnement des séjours

Evaluation

- démarche participative de l'ensemble des salariés ce qui est très positif pour la dynamique du projet
- fonctionnement interne par cycle en dehors de la saison estivale ce qui représente un frein
- mobilisation individualisée selon les thématiques et le rôle de chacun dans la structure

Pour l'avenir

- prévision de formation en interne
- mobilisation sur une action commune

Questions

Pendant la période estivale, le manque de temps collectif fait-il place à de mauvaises pratiques ?

Pendant cette période, il n'y a pas de comité de pilotage mais plutôt des commissions de travail sur des points précis et techniques. Toutefois, la pratique reste en cours et un point est réalisé en fin d'année avec l'ensemble de l'équipe.

Y a-t-il un référent interne de la démarche ?

C'est Jérôme DUVAL en tant que directeur qui réalise le suivi général de la démarche et Matthieu CLEMENT en est la personne référente de part ses compétences en environnement.

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVE POUR L'ENVIRONNEMENT PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN – COLLONGE LA MADELEINE.

Violaine LESCEUX, chargée de mission

Présentation de la structure

Le CPIE est composé de 18 salariés répartis dans quatre secteurs d'activité.
Il s'est engagé dans la démarche Ecosffere en 2006.

La démarche s'organise autour d'un comité de pilotage, d'un coordonnateur et d'une équipe pédagogique.

Les années 2007/2008 seront consacrées à la mise en œuvre des actions.

Etapas de la mobilisation

LA MOBILISATION DES SALARIES

Objectifs :

- construire une culture du management environnemental pour que tout le monde s'en empare (volonté de la direction)
- légitimer et faciliter l'appropriation du projet
- décloisonner les équipes et secteurs d'activités (transversalité)

Etapas :

1. Etat des lieux des pratiques actuelles

→ Mise en place de 6 groupes de concertation selon les thématiques de chacun et thématique transversale pour tous

Amorcer une prise de conscience

Définir des pratiques plus respectueuses de l'environnement

Amener des éléments d'aide à la décision au comité de pilotage

2. Information constante sur l'avancée de la démarche

- Organisation de réunions collectives
- Diffusion d'informations
- Mise à disposition des salariés d'un tableau de bord de la démarche
- Engagement du CPIE et des salariés pour le « Défi de la planète »

3. Sensibilisation (formation du développement durable et aux pratiques éco responsables)

- Diffusion de brochures d'informations
- Participation aux formations du SFFERE
- Organisation de visites de sites équipés ENR
- Intervention d'un conseiller info énergie 71, avec la possibilité de diagnostic individuel
- Participation à une pièce de théâtre sur l'environnement « Partie prenante »

Evaluation

Les réunions de départ ont donné naissance à une grande motivation mais qui s'est peu à peu évanouie avec le temps.

Il est nécessaire d'avoir une réelle transparence sur la conduite de la démarche et de fournir des outils.

Les actions de formation et de sensibilisation ont été appréciées mais ce ne sont pas toujours les personnes qui en auraient le plus besoin qui viennent.

Des remarques ont été formulées sur un possible empiètement de la démarche sur la vie privée.

Questions

Est-ce que la démarche était obligatoire ou non pour le personnel ?

La démarche est venue de l'ensemble de l'équipe et a été reprise par le Conseil d'administration. Les réunions de départ sur le diagnostic étaient obligatoires pour l'ensemble du personnel mais sans véritable sanction.

N'était-il pas possible de leur laisser le choix ?

La direction a pris la décision d'avoir tout le monde au départ et ensuite de laisser le choix.

Comment intégrer le personnel saisonnier dans la démarche ?

Certains saisonniers reviennent chaque année et sont donc déjà sensibilisés. Pour les autres, un temps de formation est organisé à chaque préparation de la saison.

Le carnet de bord est-il consulté ?

En interne, le carnet de bord n'est pas utilisé. Il est surtout utile aux saisonniers.

Est-ce que vous sélectionnez les saisonniers en fonction de leur sensibilité à l'environnement ?

Non, car les saisonniers représentent également un public à sensibiliser.

LA MOBILISATION DU PUBLIC

Plusieurs outils sont en phase expérimentale :

- explication de la démarche aux professeurs en amont du séjour
- réservation d'un temps d'informations en début des séjours autogérés
- présence d'affichette d'une mascotte dans les locaux, comme « pense bête »
- développement de modules pédagogiques adaptés (création d'un jeu de rôle)

La sensibilisation s'organise en plusieurs étapes :

- avant le séjour, le public remplit un questionnaire en classe et travaille avec un livret ressource
- à l'arrivée sur site, découverte sensorielle des bâtiments et de l'environnement du CPIE avec un travail sur le ressenti environnemental
- dépouillement des questionnaires en animation

- engagement volontaire de chacun sur un ou plusieurs comportements, à inscrire sur une graine qui est collée sur une affiche commune exposée au réfectoire
- à la fin du séjour, distribution de vraies graines
- au retour, installation de l'affiche des comportements en classe

Evaluation

- enseignants très intéressés par la démarche
- mise en place du programme très complexe et long (1/2 journée sur le séjour)
- ajustement nécessaire (distinguer les comportements du quotidien, des comportements généraux)
- sondage : 1/3 des enfants se rappellent du comportement pour lequel ils se sont engagés

Questions

Remarque

Dans l'analyse, il manque un groupe sans engagement.

Le geste d'engagement choisi était-il un geste concret ou un geste généraliste à l'échelle de la planète ?

Il y a les deux mais c'est à revoir pour que ce soit plus précis et évaluable. Il y a également des progrès à faire sur le dépouillement des questionnaires.

Qui est la mascotte ?

C'est un personnage imaginaire créé par les animateurs et qui sert beaucoup de fil conducteur. L'idée était de lui faire faire de l'humour mais ce n'est pas évident à mettre en œuvre.

Quel est le principe de l'arbre de l'engagement ?

C'est une petite graine collée sur un arbre ou une affiche commune et qui symbolise l'ensemble des engagements de la classe pour l'environnement.

Et l'instituteur ?

Il remplit également une graine d'engagement. Selon l'instituteur, le questionnaire peut être rempli en une heure ou une journée avec des séquences complémentaires.